

Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 2 (1935-1936)
Heft: 11

Artikel: Les usines à gaz deviendront-elles souterraines?
Autor: E.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les usines à gaz deviendront-elles souterraines?

On sait tout le sérieux qui est porté actuellement en Allemagne, et dans tous les autres pays d'ailleurs, aux problèmes de la protection contre les bombardements aériens. A notre époque où les pays sont surindustrialisés, où la vie intérieure de la nation dépend du fonctionnement rationnel de maintes usines, il est sans doute naturel que les spécialistes chargés d'organiser la défense des territoires contre les effets des bombardements d'avions, mettent tout en œuvre pour obtenir une protection aussi efficace que possible.

Dans cet ordre d'idée, l'Allemagne tient aujourd'hui à prévoir également la défense de son industrie gazière, de toutes ses usines qui alimentent jour après jour, heure après heure, ses immenses villes, des milliers et des milliers de ménages. Se rend-t-on compte des suites que comporteraient la destruction et l'écrasement, par des escadrilles de bombardement, des principales usines à gaz du pays? Une usine électrique détruite, ce serait la suppression immédiate de la lumière, de la force motrice, des chemins de fer roulant avec le seul concours des usines électriques. Une usine à gaz détruite, ce serait à la ville comme à la campagne, la privation pour les civils de l'arrière pour les femmes, les veillards et les enfants, du moyen de chauffage domestique, à la cuisine et ailleurs.

C'est la raison pour laquelle l'Allemagne s'est attachée à ce gros problème de la protection de ses populations civiles. Sur 17,7 millions de ménages allemands, 10,5 sont branchés sur les réseaux de distribution de gaz. Le capitaine de réserve Paul Ruprecht a publié une étude fort intéressante dans le *Militär-Wochenblatt* sur cette question de la protection des installations au sol contre les bombes incendiaires et brisantes de l'aviation.

L'officier allemand se pose la question de savoir où et comment construire désormais les usines

d'utilité publique pour les préserver du désastre. Il s'agit, remarque-t-il, de poursuivre une politique de construction appropriée aux exigences nouvelles. L'avenir imposera, de plus en plus, des nécessités inconnues jusqu'ici. Suivant en cela l'exemple des fortifications françaises de l'Est, il s'agira peu à peu de construire *sous terre!* Il est vraisemblable que la guerre aérienne imposera la construction souterraine de multiples usines et fabriques, de toutes les exploitations des communes, et en particulier des usines à gaz, car c'est certainement à ces usines, en raison de l'importance vitale qu'elles possèdent pour le pays, qu'une aviation de bombardements s'attaquera lors de ses raids. Or, les usines à gaz, comme les dépôts de munitions, les dépôts de benzine, les fabriques importantes, ne peuvent être protégées efficacement que si elles sont enfouies en terre à une profondeur suffisante.

Les opinions de cet officier-spécialiste allemand sont certainement intéressantes. Elles prouvent toute l'importance que l'Allemagne accorde à son industrie gazière, à la protection de cette dernière, à la valeur que cette industrie représente pour la nation. En considérant ce qui précède, nous croyons devoir rappeler ce qu'écrivait dans *La Dépêche de l'Air*, en décembre 1935, le colonel-divisionnaire Combe, commandant de la 1^{re} division: «Peut-être à l'avenir nos entreprises envisageront-elles d'enfoncer en terre leurs installations, comme cela se fait déjà à l'étranger, ou comme nous le faisons pour certains dépôts militaires, plutôt que d'étaler largement et trop visiblement ces installations aussi sensibles que coûteuses.»

Arriverons-nous à connaître en Suisse des usines à gaz souterraines? Ce n'est peut-être pas impossible.

E.N.

Das Pferd im Gaskrieg

Italien hat in seinen Sommermanövern in der Provinz Bozen (August 1935), an denen rund acht Divisionen teilnahmen, merkwürdigerweise vollständig auf den Einsatz von Kavallerie verzichtet. Die Berichterstatter fanden die offizielle Erklärung hiefür darin, dass die Pferde gegen Gasangriffe nicht geschützt werden könnten, eine Erklärung, die sehr wenig stichhaltig zu sein scheint, und die uns daher unwillkürlich die Frage aufdrängt, ob die Anwendung der Gaswaffe den Menschen tatsächlich zum Verzicht auf seinen treuesten Kriegsgefährten, das Pferd, zwingt.

Zur näheren Untersuchung dieser Frage seien zuerst einige grundlegende Tatsachen festgestellt,

deren Kenntnis die Vorbedingungen für jedes weitere Verständnis darstellt. Dass die moderne Kriegsführung die Gaskampfstoffe als Waffe behält und sich in keiner Weise an das übrigens nur ganz unvollständig rektifizierte und daher noch nicht rechtskräftige Genfer Protokoll vom 17. Juni 1925, welches das Verbot des Gaskriegs unter Völkerbundstaaten zum Zweck hat, gebunden fühlt, wird heute wohl von niemand mehr ernstlich bezweifelt. Die Anstrengungen aller Staaten auf diesem Gebiet, sowie die praktische Durchführung der Gasverwendung von Seiten Italiens gegen seinen Völkerbundskollegen Abessinien liefern uns genügenden Beweis. Also, der